

Exonération des cotisations (fiscalité Madelin)

Exonération du paiement des cotisations de la présente offre d'adhésion pendant la durée des prestations et aux conditions décrites dans la Notice d'information.

Bénéficiaire : l'assuré(e).

Votre cotisation

Une réduction vous est accordée par votre agent général.

Cotisations annuelles par garantie

Garanties acceptées	Montant de la cotisation	Dont montant éligible Madelin
En cas de décès ou PTIA		
Décès toutes causes /PTIA (maladie et accident)	52,62 €	
En cas d'incapacité		
Indemnités journalières versées en cas d'accident ou de maladie avec l'option dos psy	385,39 €	385,39 €
Indemnités journalières pour frais généraux avec l'option dos psy	209,55 €	
Exonération des cotisations en cas d'incapacité	7,51 €	
En cas d'invalidité		
Rente d'invalidité accident maladie avec l'option dos psy	111,04 €	111,04 €
Exonération des cotisations en cas d'invalidité	14,75 €	
TOTAL ANNUEL	780,86 €	496,43 €

Echéancier de l'année

Vous trouverez ci-dessous l'échéancier des cotisations de votre adhésion pour l'année.



Echéancier de cotisation

Périodicité : mensuelle

Date d'échéance	MONTANT TTC
13/08/2025	65,07 €
13/09/2025	65,07 €
13/10/2025	65,07 €
13/11/2025	65,07 €
13/12/2025	65,07 €
13/01/2026	65,07 €
13/02/2026	65,07 €
13/03/2026	65,07 €
13/04/2026	65,07 €
13/05/2026	65,07 €
13/06/2026	65,07 €
13/07/2026	65,07 €

Vous bénéficiez de l'opération commerciale Carré Gagnant 2 mois offerts sur votre contrat Allianz Prévoyance Travailleur non salarié Travailleur Non Salarié la 1ère année.

Vos cotisations sont payables d'avance au début de chaque mois.

Votre cotisation annuelle pour les garanties décrites ci-dessus s'élève à 780,86 € (hors cotisation à l'ANCRE et avant application de l'opération commerciale Carré Gagnant 2 mois offerts).

Date d'effet du contrat

Le contrat prend effet le 13 août 2025, sous réserve du paiement de la première cotisation et de la communication des éléments demandés, dont une pièce d'identité et un RIB.

Le service e-courrier

Grâce à l'adresse email ou au numéro de téléphone que vous nous avez indiqué, vous bénéficiez automatiquement de notre service e-courrier dont les modalités sont précisées dans la Notice d'information. Vous acceptez ainsi que nos services ou votre conseiller utilisent cette adresse ou ce numéro de téléphone pour vous communiquer nos courriers de gestion ou les différentes informations liées à votre adhésion. Vous pouvez à tout moment renoncer à ce service selon les conditions expliquées dans la Notice d'information.

La clause CNIL**La protection de vos données personnelles**

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance ; mais également aux différents organismes et partenaires en lien avec les entreprises du groupe Allianz.

